

# Réforme des titres des profs : la ministre promet une solution

■ La ministre Schyns se veut également rassurante sur la réforme des titres et fonctions.

Entretien **Bosco d'Otreppe**

**M**arie-Martine Schyns, la jeune ministre de l'Éducation (CDH), est une ministre prudente. Elle sait que le Pacte pour un enseignement d'excellence est un chantier aussi ambitieux que fragile. Si elle est très satisfaite des idées qu'il contient (voir nos éditions de cette semaine), elle refuse encore de les hiérarchiser pour "respecter le processus participatif dont elles résultent".

**Le rapport intermédiaire qui synthétise les grandes orientations du Pacte, qui sera remis au gouvernement puis présenté au Parlement la semaine prochaine, est ambitieux et systématique. Quels sont les obstacles qui pourraient encore empêcher sa mise en œuvre sur le terrain ? On évoque souvent le manque de moyens budgétaires.**

Chacune des mesures s'inscrit dans un ensemble de réflexions. Je ne veux donc pas que l'on isole une mesure, ou que l'on concrétise une mesure indépendamment d'une autre. Le gouvernement va donc demander aux acteurs du Pacte de poursuivre leurs travaux, car il faut encore apporter certains approfondissements, certaines précisions, certaines expertises techniques ou analyses d'impact. C'est donc au mois de septembre, lorsque l'on recevra ces précisions, que l'on priorisera et que l'on verra les ensembles de mesures qui sont plus compliqués à concrétiser, ou qui demanderont plus de temps. Il est donc trop tôt pour se prononcer sur ce qui pourrait ou non faire obstacle.

**Et le terrain, comment le sentez-vous ? Sans son adhésion, il sera difficile de concrétiser le Pacte.**

Les enseignants sont prêts à changer si on

réfléchit avec eux. Une fois les mesures prioritaires en septembre, je vais donc retourner vers le terrain avant de rédiger les plans d'action et les décrets. Mais je sens que les enseignants sont demandeurs de changements et d'outils.

**Beaucoup regrettent que s'il y a un accord de majorité autour du Pacte, il n'y ait pas d'alliance entre l'ensemble des partis. L'opposition et le Parlement ont été peu impliqués.**

C'est vrai, mais je vais être très claire. Avant les travaux des groupes de travail, le parlement dans son ensemble a reçu les informations. C'était ensuite aux experts et aux personnes du terrain à travailler. Aujourd'hui, j'entends bien revenir vers le Parlement, entendre son avis et travailler avec lui. Je sais que l'adhésion ne sera pas totale, mais j'espère que nous pourrions nous entendre sur un socle commun d'accords. Je construirai le Pacte avec l'ensemble du Parlement.

**"Le niveau de mes élèves baisse très vite", s'inquiétait un prof de français cette semaine dans "La Libre". C'est aussi votre impression ?**

Les dernières évaluations externes des enquêtes Pisa montrent qu'au niveau du français, nous avons dépassé les moyennes de l'Union et de l'OCDE. C'est une enquête parmi d'autres, j'en conviens, et je peux entendre également le ressenti des enseignants dans les classes. A l'occasion du Pacte cependant, la réflexion s'est portée sur les savoirs à apprendre. Nous allons les clarifier. Par rapport aux compétences, cette notion des savoirs est prise davantage en compte que ces dernières années.

**Un autre débat qui a agité cette semaine le monde de l'enseignement, c'est la réforme des titres et fonctions. De nombreux profs qui enseignent depuis des années sans avoir les titres adéquats pourraient perdre leur emploi ou une partie de leur salaire alors que leur expérience et leurs résultats sont reconnus. Que pouvez-vous leur dire pour les rassurer ?**

Cette réforme a été votée à l'unanimité en 2014, et nous avons laissé aux directions et aux pouvoirs organisateurs deux ans pour la prendre en compte avant qu'elle soit appliquée. J'entends cependant l'inquiétude de ces enseignants et je veux les rassurer. Nous travaillerons au cas par cas et plusieurs possibilités s'offrent à nous pour aider ces enseignants. Il y a d'abord la solution de la Citicap, une commission qui étudie le fait que l'on aurait pu oublier certains titres. Mais il y a aussi des cas particuliers, notamment pour des titres en pénurie qui pourraient recevoir des dérogations. De plus, je ne peux encore vous le certifier, mais nous travaillons depuis jeudi sur une dernière solution. Celle-ci doit encore être évaluée d'un point de vue juridique, mais elle permettrait de trouver des solutions

pour les titres en pénurie sans que l'on doive passer par le biais de la dérogation.

**Cela permettrait-il de répondre à l'ensemble des cas ?**

Un maximum. Maintenant, ce sera clairement plus difficile pour certains, comme pour les temporaires non prioritaires. Je rappelle également que cette réforme est attendue depuis 1973, et qu'il fallait vraiment remettre de l'ordre et clarifier les titres et fonctions requis.

**Il reste également les profs de morale qui regrettent ne pas être prioritaires pour donner les cours de citoyenneté. Vous craignez des recours en justice de leur part ?**

C'est leur droit le plus strict d'en entamer. Je sais que c'est difficile pour eux, mais j'ai cherché la solution la plus équilibrée pour tout le monde.

*"A l'occasion du Pacte, la réflexion s'est portée sur les savoirs à apprendre. Nous allons les clarifier. Cette notion des savoirs est davantage prise en compte que ces dernières années."*

*"Les enseignants sont prêts à changer si on réfléchit avec eux. Une fois les mesures prioritaires, je vais donc retourner vers le terrain avant de rédiger les plans d'action et les décrets."*